

## APPLIQUER LA CONVENTION IRSA

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA125	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	1789,00 €

## LIEUX ET DATES :

## PARIS

- Du 14/05/2025 au 16/05/2025
- Du 12/11/2025 au 14/11/2025

## OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes de la convention IRSA
- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables
- Indemniser l'assuré puis exercer le recours dans le cadre de la convention IRSA

**Métiers préparés :**

Chargés d'indemnisation automobiles matériels

**Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
[ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

Ce stage favorise la réflexion et l'analyse des implications de la convention IRSA dans la gestion des sinistres matériels automobiles. Des cas pratiques sur le droit à réparation, l'application du barème de recours et des différents titres de la Convention IRSA sont réalisés.

### **Formateur(s) :**

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Iffpass.

## PROGRAMME

- A. Loi BADINTER
- 1. Grands principes
- 2. Limites du droit à l'indemnisation
- B. Convention IRSA
- 1. Introduction
- 2. Dispositions générales
- 3. Règles communes de gestion
- 4. Assiette de recours
- 5. Accident entre 2 véhicules
- 6. Barème de répartition des recours entre adhérents (annexe 1)
- 7. Accidents en chaîne
- 8. Carambolages entre 3 et 7 véhicules
- 9. Carambolages de plus de 7 véhicules
- 10. Règlement des litiges
- 11. Dommages causés à une chose inerte

### **Validation des acquis :**

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

### **Personnalisation parcours :**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## PUBLIC

Chargés d'indemnisation automobiles matériels  
Gestionnaires recours automobile  
Conseillers clientèle

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

## **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1789,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 07:09